



HAL
open science

Licence Information-communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information-communication. 2017, Université de Toulon.
hceres-02026940

HAL Id: hceres-02026940

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026940>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Information-communication

Université de Toulon

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Numérique, information

Établissement déposant : Université de Toulon

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Nice

Présentation de la formation

La troisième année de la licence (L3) *Information-communication* (IC) est cohabilitée par les universités de Nice et de Toulon. Elle est composée de plusieurs parcours, celui intitulé *Design des interactions* est organisé à Toulon au cinquième et sixième semestre de la licence .Il est adossé à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) INGEMEDIA de l'Université de Toulon. Les deux premières années de la licence (L1 et L2) sont proposées et enseignées à l'Université Nice Sophia Antipolis. L'objectif de ce parcours de L3 est double : appréhender les attentes des milieux professionnels de la communication sur support numérique, en se concentrant sur la production d'un web documentaire et acquérir des bases solides en information et communication numérique

Analyse

Objectifs

La licence a un double objectif : former à la communication sur support numérique pour répondre aux attentes des professionnels, et en particulier au web documentaire, et favoriser la poursuite d'études en master dans le champ de l'information et de la communication numérique, en particulier celui de l'UFR Ingémédia. Cet adossement de la licence IC au master IC est structurant et donne du sens à la formation.

Si la production d'un web documentaire est une activité structurante pour la formation, en revanche le champ informatique communicationnel n'est pas assez circonscrit et mériterait d'être précisé en termes de compétences à acquérir, de métiers, de contenus et connaissances, de secteurs d'activité visés. En particulier, la part des compétences techniques ou scientifiques à acquérir par rapport aux compétences en sciences humaines et en communication pourrait être précisée.

Le dossier présente trois métiers visés. Cependant, contrairement au métier de « designer d'interaction », les deux autres ne semblent pas avoir d'existence au-delà de cette L3 : « Assistant(e) d'édition et de réalisation multimédia » et « Assistant/junior réalisations de produits ».

On ne connaît pas le rôle précis de l'Université Nice Sophia Antipolis en cohabilitation, ni les contenus des autres parcours, ce qui indique que les différents acteurs de la licence n'interagissent pas assez.

Organisation
<p>Les enseignements fournissent des contenus équilibrés entre apports théoriques, préparation aux stages, formation à la pratique d'outils numériques, aux arts, à la gestion de projet et à l'anglais. Cependant, les regroupements disciplinaires dans l'architecture de la maquette semblent parfois assez incohérents, (par exemple : stage, technologies numériques et langue vivante sont présentées dans la même unité d'enseignement (UE)).</p> <p>Le lien entre le parcours <i>Design des interactions</i> et le reste de la licence IC est ténu : bien que le recrutement est ouvert à tout étudiant titulaire d'une L2 IC ou équivalent (DUT, BTS, L2 générale...), sur les cinq dernières années, aucun étudiant de la deuxième année de licence IC ne s'est inscrit dans le parcours <i>Design des interactions</i>. Ce point, qui apparaît très clairement dans le tableau et le commentaire du dossier (exemple : présence de 10 étudiants du DUT <i>Métiers du multimédia et de l'Internet</i> (MMI) par an), est cependant contredit dans le tableau des annexes qui indique que seul 1 à 4 inscrits proviendraient d'une autre L2. En outre, aucun cours du parcours <i>Design des interactions</i> n'est mutualisé avec les autres parcours de la licence. Le parcours est conçu comme une mention autonome.</p> <p>La L3 est composée d'un tronc commun de 374h donnant lieu à 58 ECTS.</p> <p>Pour le projet collectif, une convention d'application avec la ville de Toulon est en cours de rédaction. Ce projet vise à produire des web-documentaires sur l'histoire de Toulon. Bien que ce projet soit structurant pour la L3, la réalisation collective fait partie de l'UE6 <i>Design des interactions numériques</i> qui inclut la gestion de projet et les cours de programmation web (langage HTML5). Cette organisation n'est pas cohérente, il conviendrait plutôt de faire du projet une UE distincte. De même, le stage fait partie d'une UE qui inclut l'anglais professionnel : il conviendrait là aussi de faire une UE à part pour le stage.</p> <p>Les cours sont composés de cours magistraux, d'ateliers de formation (outils et méthodes) et de séances de suivi de projets de réalisation collective en travaux dirigés (TD).</p> <p>Les modalités d'enseignement des ateliers ne sont pas décrites. La formation manque de travaux pratiques pour mettre en œuvre les notions théoriques, prendre en main les nouvelles technologies, et pratiquer sur des cas concrets.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les autres licences IC de la région sont dédiées au journalisme, aux arts et à l'audiovisuel (image et son). Contrairement à ce qui est affirmé dans le dossier, le semestre 6 de la licence IC parcours <i>Technologie numérique</i> d'Avignon est directement concurrent de celle de Toulon même si l'organisation est différente. En outre, compte-tenu des métiers visés, la licence entre en concurrence avec le DUT MMI de Toulon dont les diplômés peuvent prétendre aux mêmes emplois. Au niveau professionnel, ce qu'apporte la licence en plus par rapport à ce DUT n'est pas évident.</p> <p>La licence a comme partenaire la mairie de Toulon pour produire des prototypes numériques de valorisation de la ville. La licence est membre du réseau 43.21 qui réunit des entreprises toulonnaises, et participe aux projets de TVT innovation, une organisation similaire centrée sur le numérique. La licence est donc bien positionnée dans le réseau toulonnais des entreprises du numérique, mais elle est aussi limitée par le périmètre très local de ce réseau. Ainsi, selon les auteurs du dossier, la visibilité de la formation n'est pas encore forte au niveau local et régional.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe est diversifiée : les enseignants-chercheurs totalisent 196 h de formation (30 %), trois professeurs agrégés (PRAG) (dont deux pour l'anglais) en effectuent 180 h (28 %), et cinq intervenants extérieurs au cœur de la formation (communication, image, information-communication) ou en gestion de projet effectuent 270 h (42 %), soit un total de 646 h.</p> <p>L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs qui sont tous en sciences de l'information et de la communication. On notera l'absence d'informaticien alors qu'il y a des cours de langages du Web (HTML et CSS). L'équipe pédagogique se réunit deux fois dans l'année en conseil de formation. Ce conseil valide aussi les emplois du temps, les syllabus et il sélectionne les projets collectifs. Un compte-rendu est fourni en annexe.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre de candidatures est en augmentation (170 puis 220 dossiers). Il débouche sur un effectif stable de 77 étudiants, dont 72 ont obtenu le diplôme en 2015 (soit 94 % de réussite). Le dossier mentionne la possibilité d'augmenter l'effectif à 100 étudiants.</p> <p>Les étudiants proviennent d'IUT, de BTS et de licence générale (sciences humaines et sociales, droit, économie, gestion), mais la répartition n'est pas chiffrée. Le dossier est silencieux concernant l'existence ou non d'étudiants en provenance de la L2 IC correspondante. Le dossier indique juste que 10 étudiants du DUT MMI ont été admis par an et qu'il serait souhaitable d'augmenter ce chiffre compte-tenu des apports techniques pour les équipes projets, ce qui est une bonne idée. Ainsi, la formation doit interroger les attentes de ces étudiants MMI, en valorisant la culture scientifique qui est actuellement faible dans la licence, et en l'intégrant dans les objectifs en termes de compétences à acquérir.</p> <p>Bien que le dossier indique que la L3 ait pour objectif la poursuite en master IC, aucune information chiffrée n'est</p>

<p>fournie concernant le devenir des étudiants. Ainsi, malgré un taux de pression satisfaisant, l'absence de suivi des diplômés et l'absence de données formalisées concernant leur provenance est un point faible de la formation.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La place de la recherche semble significative dans les champs de la formation, bien structuré autour de l'inter-discipline « sciences de l'information et de la communication ». La licence s'adosse au laboratoire <i>Information Milieux Médias Médiations</i> (I3M) de Nice-Toulon en impliquant huit enseignants-chercheurs et un PRAG en sciences de l'information et de la communication. Les étudiants sont invités à participer aux événements de recherche du laboratoire (séminaires, conférences invitées). Le contenu des cours est en adéquation avec les thématiques du domaine.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Le dossier présente les secteurs d'emplois visés de façon assez imprécise. La fiche RNCP présente la formation sous la forme d'une liste de compétences éclairante, mais on y retrouve certaines imprécisions concernant les objectifs de la L3. Le stage obligatoire renforce l'aspect professionnalisant de la formation. Certaines UE sont professionnalisantes : un cours vise à présenter les métiers de la communication dans lequel les étudiants produisent un bilan de compétences, la gestion de projet, l'anglais professionnel. Les responsables de la licence sont conscients de l'évolution des métiers du numérique et la prennent en compte. Le projet collectif commandé par la mairie de Toulon favorise la professionnalisation des étudiants. Cependant, ce souci ne fait pas l'objet d'une réflexion assez formalisée. Par exemple, les responsables de la L3 souhaitent réduire la part des cours théoriques au bénéfice des cours de pratique à un endroit du dossier, mais dans un compte-rendu du conseil de perfectionnement, il est mentionné que les compétences technique sont « parfois secondes » et qu'elles peuvent s'acquérir après le recrutement, mais on ne sait pas lesquelles exactement. Au final, le souci de la professionnalisation est réel dans cette formation. Pour autant, il serait nécessaire d'approfondir la réflexion par exemple à l'aide d'un portefeuille de compétences formalisé.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Le stage dure de 8 à 12 semaines au second semestre. L'évaluation du stage se fait par la production d'un mémoire de 30 pages et une soutenance vidéo de 5 minutes. Les étudiants fournissent des comptes rendus mensuels à leur tuteur. Un cours est consacré à la recherche de stage : « Préparation au stage en responsabilité en milieu professionnel », mais on ne connaît pas son déroulement ni sa durée. Malgré cela, les étudiants ont du mal à trouver un stage rémunéré et se rabattent sur un stage de 8 semaines seulement. Au niveau des coefficients, le stage pèse 14 % de l'évaluation. Chaque promotion est divisée en équipes ou groupes de 7 à 9 étudiants selon leurs compétences. Ce groupe doit réaliser un web documentaire dans le cadre d'une réalisation collective au second semestre pour la mairie de Toulon. Deux cours soutiennent ce projet collectif : gestion de projet et réalisation collective. Le projet permet d'obtenir 4 ECTS et correspond à 7 % de l'évaluation. En résumé, la place des projets et des stages est significative et structurante pour une licence généraliste, mais un meilleur accompagnement permettrait d'envisager des stages longs rémunérés dans lequel l'entreprise s'investirait davantage auprès de l'étudiant.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Les étudiants sont encouragés à envisager un stage à l'international, mais le rapport d'autoévaluation ne donne pas d'éléments sur le nombre de stages effectués à l'étranger. Il serait judicieux de déployer la recherche de stage long dans le cadre de ces accords internationaux, d'autant plus que deux enseignant-chercheurs sont présentés comme co-responsables des relations internationales. Trois étudiants en échange international ont été accueillis (en cours magistraux seulement faute de place dans les ateliers selon les éléments donnés dans le dossier). Cependant, compte-tenu du faible nombre, cette exclusion n'est pas très compréhensible. L'anglais professionnel est enseigné à raison de 18 h TD par semestre, par petits groupes. Malgré la spécificité des métiers du Web et du numérique, les liens entre les enseignants en anglais et les autres enseignants ne semblent pas être développés sur des actions spécifiques (version anglaise des devoirs, conférences en anglais, etc.). Le dossier mentionne que l'UFR va prendre en charge à hauteur de 50 %, le coût des certifications de langues actuellement dispensées en Centre de Langue (TOEIC, CLES, TOEFL). Les préparations à ces certifications ne sont pas obligatoires et ne font pas l'objet d'un suivi formalisé.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le taux de pression est en augmentation : 170 puis 220 dossiers dont 50 candidatures via Campus France. Cependant, compte-tenu du fait que la licence souhaite augmenter ses effectifs, le taux de pression n'est pas si confortable qu'il y paraît. D'une part, les étudiants candidatent sur plusieurs formations et sont donc susceptibles de refuser la place qui leur est proposée. D'autre part, dans le cas où davantage d'étudiants étrangers sont inscrits, il faudrait revoir leur accueil : actuellement ils n'ont le droit d'assister qu'aux cours magistraux pour des raisons de nombre de places. Enfin, pour faciliter la réussite d'étudiants en provenance de filières diversifiées, des cours de mise à niveau pourraient être envisagés.</p> <p>Le taux de réussite étant élevé, la licence ne propose pas au final de véritable dispositif d'aide à la réussite.</p> <p>Le processus de sélection suppose le pré-requis d'un « niveau L2 en information-communication », mais le type de formation n'est pas précisé. Le dossier n'indique pas si l'inscription est de droit au moins pour les étudiants ayant validé leur L2 dispensée à Nice. L'inscription des étudiants ayant validé leur deuxième année de licence IC n'est donc pas automatique, bien que le parcours <i>Design des interactions</i> fasse partie de cette licence, ce qui est assez curieux.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement est réalisé en présentiel exclusivement. Le projet collectif permet aux étudiants de travailler en groupe.</p> <p>La formation exclut l'apprentissage et les contrats de professionnalisation, mais elle admet des étudiants en formation continue ou qui ont obtenu une Validation des Acquis de l'Expériences (VAE) ou Professionnels (VAP).</p> <p>La formation utilise Moodle (dépôt de cours et de travaux) et des tutoriels en ligne de l'UFR. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'études et d'examens.</p> <p>Les étudiants bénéficient de matériel informatique récent : salles informatique, casques de réalité virtuelle, tablettes, etc. La licence met aussi en avant la plateforme de production Télomédia de l'université (900 m²), mais qui ne serait pas utilisée vu sa complexité d'usage.</p> <p>Le numérique est au cœur des enseignements, pour autant, les enseignements ne bénéficient pas d'une réflexion globale sur l'innovation pédagogique employant cet outil.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le dossier mentionne que l'évaluation est constituée d'un contrôle continu à 50 %, mais sans autre précision.</p> <p>L'année de L3 permet l'acquisition de 60 ECTS ; la soutenance du stage est obligatoire et le stage n'a pas de note éliminatoire.</p> <p>Les UE font l'objet d'un système de compensation et de capitalisation si la note est supérieure à 10/20.</p> <p>Les trois années de la licence permettent l'obtention de 180 ECTS et font l'objet d'une mention.</p> <p>Le dossier présente la composition d'un jury « qui délivre le diplôme de licence » ; cependant, au niveau des enseignants, il n'implique que des personnels de l'Université de Toulon. Aucune précision n'est donnée au sujet de la récupération des notes de la L2 de Nice du même nom. Les jurys de la L3 et de la licence sont composés de quatre titulaires et de trois suppléants tous membres de l'équipe pédagogique. Néanmoins, le dossier est confus sur ce point en ajoutant une liste réduite de titulaires et de suppléants sans plus d'explications. C'est la même commission qui sélectionne les dossiers de candidature.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le cours <i>Informatisation des métiers</i> est consacré à l'acquisition des compétences par les étudiants (rédaction d'un bilan de compétences). Le dossier mentionne que les heures de formation sont prises en charge par l'UFR en dehors du dispositif de portefeuille des compétences (PEC) de l'université. Ceci indique qu'un PEC existe au niveau de l'université, mais qu'il ne fonctionne pas au niveau de la L3.</p>
Suivi des diplômés
<p>L'Observatoire de la Vie Etudiante assure le suivi des diplômés, cependant aucune donnée n'est fournie. La raison donnée est que l'ouverture de la licence est trop récente (2014), cet argument n'est pas recevable si une évaluation à six mois est réalisée. L'absence de suivi des diplômés est un point faible de la formation.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement (CP) se réunit au moins une fois par an pour évaluer les liens entre le contenu de la formation et l'évolution des métiers du numérique. Le CP est composé de quatre permanents de l'équipe pédagogique, un membre « socio-professionnel » (pas d'explications sur ce terme), un étudiant en formation et un diplômé et deux représentants du « monde professionnel » (sans savoir s'il s'agit de personnes extérieures à la formation), de deux représentants d'autres formations et un de la formation tout au long de la vie.

Chaque enseignant met en place une fiche d'évaluation de son cours à destination des étudiants. Un questionnaire en ligne, distinct des fiches des enseignants, permet l'évaluation de la formation. Malgré un taux de réponse jugé faible en raison d'une diffusion tardive (31 %), il a permis de pointer la nécessité de renforcer les cours de pratique et d'effectuer un meilleur suivi des réalisations collectives.

Le CP est force de proposition en réorganisant les contenus et les objectifs de certains TD afin d'améliorer le suivi des réalisations collectives. Il a pointé la nécessité de finaliser la fiche RNCP.

Cependant, on remarque encore que seule la L3 est analysée au niveau du CP et aucun enseignant de l'Université de Nice n'y participe.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation attractive et efficace, s'inscrivant dans une demande actuelle et réelle, liée aux métiers de la communication dans le champ du numérique.
- La cohérence du projet de formation dans l'ensemble des formations proposées par l'UFR Ingémédia.
- Un stage obligatoire et un travail en groupe-projets traduisant une place réelle de la professionnalisation.

Points faibles :

- L'articulation avec les deux premières années de la licence et les parcours proposés par l'Université Nice Sophia Antipolis inexistante ou artificielle.
- Le positionnement vis-à-vis de plusieurs formations régionales peu clair.
- L'absence d'un portefeuille de compétences.
- L'absence de suivi des diplômés à six mois.

Avis global et recommandations :

La licence (L3) *Information-communication* est dynamique et a su intéresser de nombreux étudiants. Pour autant, l'articulation de ce parcours avec les parcours de l'Université de Nice est peu précise, ce qui donne à ce parcours un aspect de « L3 suspendue ».

Il serait nécessaire de réfléchir à une nouvelle organisation de cette licence d'une part, et, d'autre part à son articulation avec les deux premières années organisées à l'Université de Nice. Un rapprochement plus fort avec les responsables des autres parcours sur Nice, justifierait certainement la poursuite de la cohabitation. Une autre possibilité serait d'ouvrir le parcours *Design des interactions* aux niveaux L2 puis L1 sur Toulon, en vue d'une complète autonomie. Dans ce nouveau cadre, les responsables de la formation pourraient préciser le positionnement et les objectifs en lien avec un portefeuille de compétences bien identifiées. Il aurait également avantage à développer les échanges avec les acteurs du territoire en s'appuyant sur le réseau des acteurs déjà mobilisé, mais aussi sur les services existants de l'université pour exploiter tout le potentiel de la plateforme Télomedia, développer la pédagogie numérique, suivre les étudiants dès six mois, profiter des conventions internationales. Cette approche collaborative permettrait aux étudiants de développer la rigueur méthodologique et scientifique voulue, ainsi que les compétences attendues lors du recrutement.

Observations de l'établissement

La Garde, le 11 Mai 2017

EB/ KBC / 2017 n° 065

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur

Jean-Marc GEIB

Département d'évaluation des formations

HCERES

Objet : Evaluation Licence Information-Communication

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de la Licence Information-Communication. Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous faisons part, ci-dessous, des observations de portée générale du responsable de la formation.

« *Points faibles :*

- *L'articulation avec les deux premières années de la licence et les parcours proposés par l'Université Nice Sophia Antipolis inexistante ou artificielle.*

- *Le positionnement vis-à-vis de plusieurs formations régionales peu clair.*

- *L'absence d'un portefeuille de compétences.*

- *L'absence de suivi des diplômés à six mois.*

Dans les points faibles, on ne peut que partager le point 1, qui d'ailleurs nous aurait conduits à peut-être quitter Nice même s'ils avaient gardé leur licence. Le rapprochement avec Avignon commence dès la L2 avec un cours de communication numérique, qui prépare au Parcours-type Information, communication, création numérique.

Le point 2 fait référence à ce que le dossier ne cite pas le parcours numérique d'Avignon et les formations d'IUT MMI. En ce qui concerne Avignon, le prochain quinquennal nous rapproche d'eux. La non mention des IUT n'est pas une omission mais un choix de situer l'analyse concurrentielle au niveau des licences seulement, ce qui est peut-être une erreur. Si on élargit le spectre de l'analyse, il faut intégrer effectivement les DUT MMI de Toulon et d'Arles et les licences Pro. Dans ce cas, la licence se différencie de ces formations par une meilleure articulation avec la recherche et une préparation des étudiants à Bac+2 pour intégrer un master.

Le point 3 est assuré par une collègue dans le cadre des heures maquette de la licence.

Secrétariat de la Présidence

Tél. 04 94 14 23 69 • Fax 04 94 14 21 23 • president@univ-tln.fr

Université de Toulon • BP 20132 • 83957 LA GARDE CEDEX

Le point 4 est géré au niveau de l'établissement avec la difficulté d'avoir une formation, qui a été ouverte il y a trois ans et donc des données peu exploitables statistiquement. »

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' followed by a flourish.

Éric BOUTIN
Président de l'Université de Toulon